

SOCIÉTÉ HISTORIQUE
ET ARCHÉOLOGIQUE
DE CHATEAU-THIERRY

1954-1955

AVANT-PROPOS

Le Bureau de la Société a pensé que, tout en continuant à donner à nos sociétaires le résumé de nos travaux, nous pourrions y ajouter de larges extraits d'une étude d'histoire régionale ayant un caractère nettement économique, spécialement au point de vue rural, puisque notre arrondissement est beaucoup plus agricole qu'industriel. C'est pourquoi nous avons décidé de publier les principaux passages d'une intéressante étude de M. G. Hardy intitulée : « La Société rurale sous le Consulat et l'Empire : la Ferme. »

Pour le Bureau :
Le Président,
M. Chaloin.

BUREAU

Président	M. CHALOIN.
Vice-Présidents	M. HARDY.
Secrétaire	M. DUDRUMET.
Trésorier	M. LEFEBVRE.
Bibliothécaire	M. BEAUJEAN.
Conservateur des Collections	M. DUPONT.
» adjoint	M. POISSON (Docteur René).
	M. CHEVALLIER.

Membres décédés depuis Décembre 1953

Mme Vidal ;
MM. Breton André, Delbez Emile, Louer Joseph, Maître, Michaëli, Pannier Gaston, Rep Charles, Rep Félix, Truchot.

Nouveaux Membres depuis Décembre 1953

Mme Boucher, Brasles.
Mlle du Beaufret des Génettes Ghislaine, Paris.
M. l'abbé Théo de Besterfeld, Epaux-Bézu.

M. Bordes Guy, Château-Thierry.
M. Boulois Ernest, Blesmes.
M. le docteur Brunat, Château-Thierry.
Mme Brunat, Château-Thierry.
Mme Collin Jean, Château-Thierry.
M. Delorme, Château-Thierry.
M. Doffin Jacques, Bézu-Saint-Germain.
Mme Douchet Gaston, Château-Thierry.
M. Drufin, Château-Thierry.
Mme Drufin, Château-Thierry.
M. Dumont, Château-Thierry.
Mme Dumont, Château-Thierry.
Mme Dyke Gisèle, Crézancy.
Mme Encrevé, Château-Thierry.
Mme Vve Eschard Paul, Château-Thierry.
Mlle Foucart Nicolle, Château-Thierry.
M. Gérard Robert, Paris.
M. Géraux Georges, Barzy-sur-Marne.
M. Géromini Paul, Château-Thierry.
Mme Géromini Paul, Château-Thierry.
M. Godbillon Lucien, Château-Thierry.
Mme Godbillon, Château-Thierry.
M. Huyard Georges, Nogent-l'Artaud.
M. Ivernel Maurice, Château-Thierry.
M. Lefebvre Jean, Château-Thierry.
Mlle Maître Madeleine, Essômes.
M. Maricot, Viels-Maisons.
Mme Maricot, Viels-Maisons.
M. Mathière André, Château-Thierry.
Mme Mathieu Robert, Bergères-sous-Montmirail.
M. Noël Henri, Château-Thierry.
Mlle Papillon Jeanne, Paris.
M. Pignet, Priez.
M. Prudhomme Pierre, Crézancy.
M. Sallandre Bernard, Château-Thierry.
Mme Sordoillet Georges, Paris.
M. le lieutenant Tison, Château-Thierry.
Mlle Taboureau Andrée, Château-Thierry.

ANNÉE 1954

Séance du 30 Janvier :

M. COLIN : « *Autour d'un Racine ignoré.* » (seconde partie).

Il s'agit, non du poète, au génie de qui M. Masson-Forestier rend un éclatant hommage, mais de l'homme qui, si nous en croyons son lointain parent, fut passionné, égoïste, cruel et violent. Portrait peu flatteur ! Nous sommes loin du « doux et du tendre Racine ». M. Masson-Forestier échafaude sa thèse à l'aide d'arguments aussi nombreux que variés.

Il invoque l'opinion des contemporains (Boileau, La Bruyère), celle de critiques du 19^e siècle (Taine, Jules Lemaître), sévères pour l'auteur d'Andromaque. La dureté de Racine apparaît dans ses portraits « d'une noblesse orgueilleuse et froide », dans ses gestes ; son écriture est « sensuelle » ; ses larmes sont dépourvues de tendresse ; son comportement à l'égard de sa sœur, Marie, de ses amis — Molière par exemple, — des comédiennes qui contribuèrent à son succès (La Du Parc, la Champmeslé) est celui d'un égoïste et d'un ingrat ! Par contre, il flatte les puissances : le roi et ses maitresses ! Et son théâtre est révélateur de son caractère. Jules Lemaître voit dans ses personnages « une ménagerie de grands fauves bien disants ! ». Les crimes abondent, le sang ruisselle dans son œuvre.

Cette cruauté aurait son origine dans son ascendance franque par sa mère, dans « les disciplines automatiques de sa ville natale », dans sa passion de l'art pour l'art.

M. Colin rappelle qu'il n'adopte pas les vues de M. Masson-Forestier, mais les résume.

En dépit de puérilités et d'outrances incontestables, l'ouvrage de M. Masson-Forestier n'est peut-être pas indigne de figurer dans une bibliothèque d'études raciniennes. Il a d'estimables qualités de forme : ordre, clarté, respect de la langue, élégance même de l'expression, qu'on serait heureux de rencontrer chez certains écrivains contemporains.

24 Février : Château-Thierry à la Radio.

Les auditeurs de la Radio ont pu entendre M. Chaloin évoquer le passé de la cité, des anecdotes sur le Fabuliste. M. le Maire parla de l'activité actuelle de la ville, de ses possibilités d'avenir. Excellente propagande touristique.

Séance du 27 Février :

M. HARDY : « *Préhistoire et psychologie, d'après des travaux récents.* » Résumé de publications qui indiquent une orientation proprement psychologique des recherches de Préhistoire et, spécialement, rappel des principaux problèmes qu'une Semaine du Centre international de Synthèse a groupés sous le titre « *A la recherche de la mentalité préhistorique* » : le passage de l'animal à l'homme et les origines du psychisme humain, l'identité de l'*HOMO FABER* et de l'*HOMO SAPIENS*, l'apparition de l'*HOMO ESTHETICUS* et de l'*HOMO RELIGIOSUS*.

M. BEAUJEAN : « *A travers les archives du canton de Condé-en-Brie.* » L'*« Inventaire sommaire des Archives départementales antérieures à 1790 »*, rédigé en 1900 par M. Souchon, archiviste de l'Aisne, est une mine de renseignements bien intéressante.

Avant 1789, il existe une école, au moins de garçons, dans chaque paroisse. Les maîtres, mal payés, sont en même temps clercs laïcs, arpenteurs, huissiers, notaires, etc.

Le curé tient les registres paroissiaux sur lesquels il ajoute parfois des notes personnelles souvent curieuses. Il critique volontiers les « grands ». Il vit près du peuple qui les aime. Il se réjouit de voir éclater la Révolution.

Les notaires, nombreux, vivraient maigrement s'ils ne pratiquaient pas l'usure et ne se livraient à maintes autres occupations : « maître des plaisirs de M. le Comte ! »...

Peu de véritables médecins. Quelques « chirurgiens royaux ». Les « matrones » sont nombreuses. Aussi la mortalité infantile est-elle effrayante.

M. Beaujean cite les noms des gentilshommes de la région. Beaucoup résident à Condé-en-Brie. L'un d'eux dirige une verrerie créée par Colbert à Artonges. Ces nobles, fort nombreux au début du XVII^e siècle, disparaissent ensuite, tués ou ruinés. Leurs biens sont rachetés par des marchands enrichis, comme les Vitard, de Château-Thierry.

Quels métiers exerçaient les gens du commun ? Gens de maison, à Condé-en-Brie ; dans les villages, fermiers, laboureurs, valets domestiques, scieurs de long, tuiliers... Certains métiers ont disparu : tordeurs d'huile, tixiers en toiles, maîtres de poste, gardes-port, marniers, entrepreneurs de coches de Marne. Les nourrices étaient légion.

On ressent brutalement les effets de la Réforme, de la Guerre de Trente ans, des hivers particulièrement rigoureux, de la Révocation. 1789 fait naître partout une magnifique espérance : chaque paroisse rédige ses plaintes ; celles de Saint-Eugène, Jaulgonne, Barzy sont particulièrement touchantes.

La plupart des familles d'alors ont encore des descendants dans nos villages. Et la lecture de leurs noms est émouvante.

Séance du 27 Mars :

M. HARDY : « *La Société rurale sous le Consulat et l'Empire : le mobilier.* » Grâce aux inventaires dressés par le notaire, on peut se faire une idée relativement exacte des meubles et des ustensiles qui garnissaient la maison du vigneron, du fermier ou de l'artisan, et se convaincre que, dans l'ensemble, ce mobilier n'a pas sensiblement changé depuis le XVIII^e siècle.

Le foyer, dans la salle commune, est toujours du même type, avec ses chenets, ses outils à feu et ses outils à pain. Les meubles proprement dits (armoires, vaisseliers, tables, escabeaux et chaises, couchettes à hauts ou bas piliers), généralement fabriqués par des menuisiers de village, transmis de génération en génération ou acquis dans les ventes aux enchères, ne se sont guère renouvelés et continuent de se signaler par une robustesse qui n'exclut pas une sobre élégance. Le chauffage, en dehors de l'âtre, ne dispose d'autres accessoires que les bassinoires de cuivre et le « couveau » de terre, de fer ou de cuivre. L'éclairage en est toujours aux chandelles et à de rudimentaires lampes à huile qui ne se distinguent guère de la lampe romaine. La vaisselle est de terre plombée ou de faïence à fleurs, mais il n'est guère de maison qui ne possède en outre une vaisselle d'étain, dont le poids total atteint parfois 30 livres, voire 50. Quant à la décoration, elle se limite à peu près à l'horloge dans sa boîte verticale, à de petits miroirs encadrés, aux tastevins ou « goutteux » en argent, gravés au nom du vigneron et placés en évidence sur le dressoir. Fort peu de livres, sauf quelques alphabets et des ouvrages de piété.

On ne peut guère signaler, comme objets de luxe ou comme nouveautés, chez les mieux pourvus, que des réchauds de fonte où l'on brûlait du charbon de bois, des allumettes soufrées, quelques fauteuils recouverts de toile de Bergame et, ça et là, un parapluie.

Malgré tout, l'existence de cette société rurale n'a rien de particulièrement rude, si on la compare à celle de mainte autre province française de la même époque ; elle n'est pas étrangère à certains soucis de propreté et d'hygiène, et les ventes aux enchères, fort achalandées, attestent la préoccupation à peu près générale de compléter le mobilier, d'améliorer les conditions de la vie quotidienne.

Séance du 24 Avril :

M. P. FAGOT : « *Premiers jalons de la préhistoire dans les bassins et vallées de la Dhuys, de la Verdonnelle et du Surmelin inférieur.* » Les bassins de la Dhuys, de la Verdonnelle et le cours du Surmelin inférieur depuis Condé-en-Brie, centre du groupe d'habitats, ont été le lieu d'élection de peuplades préhistoriques qui ont essaimé sur les plateaux et dans les vallées.

En suivant le cours de ces rivières qui s'en vont vers la Marne, nous avons pu localiser et prospector les stations suivantes : Sources de la Dhuys (Est et Ouest), Ferme de Courtjenson (Nord), Ferme de Fontaine (Est), Ferme de Maurepas (Nord), Les Biez (Ouest), Condé (Mort-en-Celle), Confluent (Arquebuse), Ferme de Janvier, Moulin de Monthurel.

L'industrie lithique collectée est homogène, mais fruste : Pré-Campignien et Campignien. A priori et sous réserves des trouvailles ultérieures, ces stations sont toutes de peu d'importance, révèlent l'existence d'un campement hâtif de chasseurs nomades se déplaçant au gré de leurs besoins alimentaires, du peu de sécurité des sites, ou de leur fantaisie, ou de tout autre motif échappant à notre jugement de... civilisés.

Ces découvertes de stations jalonnent utilement cette partie de la Brie champenoise encore en blanc sur les cartes préhistoriques (faute de recherches ou de publications) qui se rattache ainsi à la civilisation primordiale de la Seine-Oise-Marne.

M. REGNAULT : « *Le procès de Jeanne d'Arc.* » (1^{re} partie). M. Regnault rappelle les circonstances dans lesquelles Jeanne est faite prisonnière à Compiègne, puis ses tentatives d'évasion. La constitution du tribunal de Rouen présidé par l'évêque Cauchon montre qu'on prépare un procès politique : il faut prouver la légitimité d'Henri IV d'Angleterre.

Les procès-verbaux des interrogatoires sont d'autant plus intéressants qu'ils paraissent scrupuleusement exacts. Sans cesse sont posées à Jeanne des questions d'une adresse diabolique relatives à ses voix et apparitions, à son entretien avec le duc de Lorraine à Nancy, à la résurrection d'un enfant à Lagny, à la guérison miraculeuse de ses blessures, à l'origine de l'épée de sainte Catherine de Fierbois, à la rupture d'une promesse de mariage avec un jeune homme de Neufchâteau, à sa conversation secrète avec le Dauphin, aux nuées de papillons qui entouraient son étendard lorsqu'elle se déplaçait, etc. Toujours l'accusée fait preuve dans ses réponses d'une intelligence, d'un bon sens, d'un sang-froid, d'un courage qui désarmeraient de véritables juges. Mais ceux de Rouen sont des accusateurs qui veulent à tout prix servir le pouvoir établi.

2 Mai : L'exposition canine à Château-Thierry.

A la demande des organisateurs de l'exposition canine, quelques fables de La Fontaine ont été mises en scène, ayant comme sujet : le chien (ou le loup), avec la participation d'enfants des écoles... et de quelques-uns des animaux exposés. M. Chaloin fait une brève causerie sur le chien dans les Fables de La Fontaine.

29 Mai : Visite commentée de l'Eglise Saint-Crépin et de la Chapelle de l'Hôtel-Dieu.

M. Chaloin attire l'attention des auditeurs sur les portes, bas-reliefs, statues, tableaux de Saint-Crépin ; à la chapelle de l'Hôtel-Dieu, sur la grille, le tombeau des Stoppa ; au salon des Augustines, sur les toiles et broderies ; au grand salon, sur les meubles du XVIII^e.

Entre temps, est accueilli un groupe d'excursionnistes conduits par M. Hurtret, conservateur du Musée du château de Vincennes.

Séance du 26 Juin :

M. REGNAULT. « *Le procès de Jeanne d'Arc.* » (fin).

L'interrogatoire terminé, commence le procès. Rien n'est négligé : l'accusée a tout loisir pour répondre, avouer, nier, discuter. On veut un procès inattaquable, qui emportera la conviction de ces Messieurs de l'Université de Paris. Cependant on ne condamne Jeanne qu'à la prison perpétuelle. Ce n'est pas ce que veulent les Anglais. On arrange donc l'odieux guet-apens, à la suite duquel elle est déclarée relapse, hérétique, abandonnée à la justice séculière. Cette fois, c'est la mort.

Pourtant, à l'encontre de l'Eglise et de l'Université, le peuple reste fidèle à Jeanne, à son roi ; la France a trouvé une âme ; la Patrie est née. Mais il reste bien des points obscurs dans l'histoire de Jeanne...

27 Juin : L'exposition annuelle de peintures et dessins...

...ferme ses portes après avoir remporté son succès habituel. Son organisateur, M. Dupont, est remercié par M. Chaloin.

25 Juillet : Excursion dans le Valois.

Visite aux prestigieuses ruines de l'abbaye de Longpont, puis au château de Villers-Cotterêts où vécurent si librement François I^r et Henri II. Le donjon de Vez conserve superbe allure. L'église de Morierval est le très précieux berceau de l'art ogival. Champlieu nous ramène à l'époque gallo-romaine avec son temple, ses thermes, arènes, catacombes. Nous sommes au cœur de la France.

Séance du 30 Septembre :

M. HARDY : « *La société rurale sous le Consulat et l'Empire : les prénoms.* » Comme on peut s'y attendre, les prénoms — trois en moyenne par individu — sont généralement empruntés au

calendrier grégorien. Mais des préférences se manifestent en faveur de saints et de saintes particulièrement honorés dans la région : Vincent, Sébastien, Restitue, Claire, Nicolas, Eloï, Crépin, Cénéric, Remy, Médard, Arnoul, Léger, Rigobert, Cinice, Apolline.

Influences régionales encore, mais celles-là bourguignonnes et limousines, et provenant du courant de migration continu qui amenait dans le pays des « voituriers de Bourgogne » et des maçons du Limousin : des prénoms tels que Guillaume, Léonard, Prix, Reine, Robert, évoquent des personnages religieux de l'une ou l'autre de ces deux provinces et ne sont guère usités dans les familles depuis longtemps fixées en Champagne.

Quant à la littérature du temps, seules les familles qui sortent un peu du commun en portent la marque : citons un Emile et une Héloïse, une Iphigénie, quelques Césars, Sabines et Romaines, une Exaïre, une Zéphémire. La trace des événements contemporains est plus fréquente : c'est ainsi qu'au lendemain de l'apparition du calendrier révolutionnaire, la grande majorité des nouveau-nés s'est vu imposer, en plus de quelques noms de saints, le nom du mois de la naissance : par exemple, Nicolas-Charles-Joseph-Brumaire. Cependant, c'est dans un nombre de familles très limité que ce genre de nouveauté a pris consistance et donné lieu, d'ailleurs, à des associations assez inattendues, telles que Simon-Liberté-Egalité-Fraternité-Marat ; Robespierrine-Hoche-Bonapartine ; Magdeleine-Judith-Créoline.

A noter enfin l'usage très répandu des surnoms, dont certains ont pris assez de force pour être consignés dans les actes officiels. Des surnoms comme Joli-Cœur, Bel-Air ou Brindavoine viennent en droite ligne d'un séjour aux armées. D'autres, et les plus nombreux, s'expliquent surtout par la nécessité de distinguer, au sein d'une même communauté villageoise, des individus qui portaient le même patronyme et souvent aussi le même prénom : tels Nicolas Fagot dit Lallement, Jacques Boudin dit Jean-Claude, etc. ; toute arrière-pensée d'ironie en semble absente.

M. BOURGEOIS : « *Charles Martel, l'homme, le génie.* » La lignée d'Arnulf et de Pépin-le-Vieux avait su, en se maintenant au Palais, préparer le pouvoir quasi total à un homme capable et ambitieux. L'autorité des tenants mérovingiens du trône perdit, peu à peu, à partir de l'Edit de 614 accordant des terres en usufruits héréditaires, jusqu'à ses raisons d'exister. Qui l'emportera des leudes d'Austrasie ou de ceux de Neustrie ? Pépin d'Herstall, à Tertry, en 687, annonce d'un coup formidable la prédominance des premiers, et dès lors le champ est libre pour les grandes réalisations. En 714, Charles commence une épopée de 30 ans qui permettra à ses descendants de mériter la couronne et surtout, à Charlemagne, de bâtrir un empire organisé.

Il se contenta d'être le tuteur des avant-derniers mérovingiens, mais il faisait et défaisait les rois. L'aventure du pauvre

Thierry de Chelles, qu'il pouvait chaperonner de sa métairie des Chesneaux, est familière aux promeneurs avertis du Vieux Château. L'histoire montre que le duc des Francs était sans cesse en campagne. A ce titre il annonce Charlemagne. Et si l'on connaît partout la fameuse date 732, il ne faut pas oublier son combat continual de la Frise à la Bourgogne et à l'Aquitaine.

Ardent et généreux, il ignorait la vilenie. Quoi d'étonnant que certains historiens le mettent au premier rang des bâtisseurs de la nation française !

« *Prix de l'histoire à l'école.* » Un diplôme et un volume sont décernés à Mlle Pourlier pour son travail sur Sommelans, remarquable par sa valeur historique et son émouvante poésie.

Séance du 30 Octobre :

M. CHALOIN : « *Histoire du collège de Château-Thierry.* » Le premier établissement scolaire où étaient enseignés le latin et les belles lettres avait été fondé par Blanche d'Artois ; ce « petit collège », qui se trouvait à l'emplacement du n° 20 de la rue du Château, était dirigé par les moines de l'abbaye du Val-Secré appartenant à l'ordre des Prémontrés. Certains biographes de La Fontaine prétendent que le Fabuliste y fit ses premières études. Après la Révolution, mais en 1803 seulement, le collège religieux est remplacé par une école secondaire qui, installée dans l'ancien couvent des Cordeliers, fut appelée Collège en 1808. En 1813, le collège est fermé ; une pension privée occupe les locaux. En 1830, l'établissement redevient Collège municipal. En 1889, il prend le nom de Collège Jean de La Fontaine. En 1907, il est transféré dans l'ancien couvent des Capucins, dans le faubourg d'Outre-Marne. M. Chaloin évoque la mémoire de M. Ferette et du Dr Corlieu qui ont donné leur nom à deux cours, et il termine en décrivant la vie de collège qu'il a vécue ici il y a 65 ans.

M. BEAUJEAN : « *Le Bienheureux Jean de Montmirail.* » L'histoire de Montmirail a bien des points communs avec celle de Château-Thierry ; aussi les travaux de l'abbé Boitel nous intéressent-ils au même titre que ceux de l'abbé Poquet. Ce sont eux qui nous renseignent sur Jean de Montmirail, né en 1165, ami de Philippe-Auguste. Seigneur accompli, beau, gai, ardent, instruit, hardi chevalier, il brilla à la Cour ; sa femme, Hélvide de Dampierre, également. Il accompagna son roi à Saint-Jean d'Acre, revint avec lui, le sauva à Gisors, reprit le Vexin aux Anglais. Mais un modeste prieur de Montmirail, Jobert, lui montra qu'il était en train de perdre son âme. Et le fastueux Jean devint le plus humble des pénitents. Il abandonna la Cour, accorda d'innombrables fondations pieuses, servit les

malheureux, les pèlerins, les malades, surtout les lépreux, aida les Trinitaires à créer le monastère de Cerfroid. Enfin il entra au monastère de Longpont, traité de fou, par ses parents et ses vassaux, mais stupéfiant les moines par son humilité. Il mourut en 1217, à 52 ans. Le peuple en fit un saint.

Sa fille devint dame de Coucy, et sa descendance conserva la terre de Montmirail pendant quatre siècles.

Bel exemple de ces conversions extraordinaires que réussissait parfois l'Eglise au Moyen-Age : faire de ces seigneurs féodaux d'aussi fougueux chrétiens qu'ils s'étaient montrés jusqu'alors furieux guerriers.

Séance du 27 Novembre :

M. BEAUJEAN présente trois communications sur des sujets différents.

1^o « *Une fable inédite* » intitulée « le chien, le lapin et le chasseur », visiblement inspirée de La Fontaine, a été composée par Napoléon Bonaparte alors qu'il avait 13 ans et était élève à l'Ecole militaire de Brienne.

2^o « *Une statistique des déportés et des internés de l'Aisne, de 1940 à 1944* » donne de précieux renseignements sur le nombre de ceux qui ont été arrêtés, sur leur profession, sur les motifs des arrestations, sur les lieux de déportation et d'internement.

3^o « *Quels étaient les compagnons de Jean de La Fontaine à Château-Thierry ?* » Nous apprenons des détails généralement inédits sur Claude et Nicolas de la Barre, Henri Petit, Jacques Josse, Adrien Brayer, Jean Herbelin, Henri, Nicolas et Charles Delahaye, Nicolas Vitard, Antoine, Louis et Pierre Pinterel. Ces camarades de La Fontaine, marchands ou officiers royaux, vécurent confortablement, tandis que Jean « mangeait son fonds avec son revenu ». Mais leurs noms sont oubliés, alors que celui du Fabuliste est immortel.

MM. GÉRAUX et HARDY : « *La terre et seigneurie de Barzy en 1713.* » Analyse et commentaire de Lettres patentes, datées du 25 octobre 1713, qui contiennent des renseignements fort précis sur la consistance et les revenus de la Seigneurie de Barzy-sur-Marne au début du XVIII^e siècle, son passage de la famille noble des d'Anglebermer dans celle des Vitart, bourgeois de Château-Thierry, au XVII^e siècle, la vente du domaine, en 1713, moyennant la somme de 95.000 livres, à Messire Alexandre-Louis Tarteron, chevalier, seigneur de Monthiers, premier chambellan de feu Son Altesse Royale Monsieur, frère unique du Roi, duc d'Orléans, par la veuve de Claude-Auguste Vitart, écuyer, capitaine de dragons au Régiment de Bretoncelles.

Séance du Jeudi 23 Décembre :

M. BOURGEOIS : « *Les légendes carolingiennes.* » Il convient de distinguer la légende de la fable, du conte ou du mythe. Les légendes du cycle carolingien sont des poèmes épiques mettant en action des personnages remarquables par leur lignage et dont le geste glorifie les qualités dites héroïques : courage, générosité, passion amoureuse, et aussi la cruauté et la ruse. L'empereur Charlemagne en est le maître d'œuvre et le grand recours. C'est que son rayonnement fut si éclatant et la crainte qu'il inspirait si grande que les clercs, dans les siècles qui suivirent, le placèrent au centre de leurs grandioses compositions. Ajoutons-y l'influence de la foi, les Croisades, et nous aurons une littérature toute pleine de son esprit. Aucun prince n'a, depuis, même Napoléon, excité à un tel degré, l'imagination des poètes. Ces légendes, « Girard de Roussillon », « Ogier le Danois », « Les 4 fils Aymon », « Raoul de Cambrai », sans oublier la majestueuse « Chanson de Roland », sont de précieux témoignages sur les relations pré-féodales entre les hommes, sur la vie du peuple et les misères causées par les batailles dans les villes assiégées. Sorties toutes chaudes des grands siècles de foi, elles offrent aux chercheurs et aux rêveurs des sources d'émotion pure et... le détail qu'on attend toujours pour se griser de précision.

ANNÉE 1955

Séance du 29 Janvier :

M. PIERRON : « *Histoire d'un village de l'ancienne Brie pouilleuse : Verdilly et l'Abbaye de Valsecret.* » L'origine de Verdilly paraît remonter à l'époque gauloise ; ses habitants faisaient partie de la tribu des Suessons qui avaient Noviodunum (Soissons) pour capitale et formaient une cité divisée en pagi. Verdilly était dans le pagi Gallivassinus. Sous la domination franque, Verdilly fit partie du royaume de Soissons puis fut incorporé dans la Brie champenoise et appartint aux comtes de Vermandois. Au commencement du X^e siècle, pour se défendre contre les Normands, les seigneurs féodaux élevèrent partout des châteaux-forts. Il y en eut un à Verdilly. En 988, le seigneur de Verdilly s'appelait Haderic.

Verdilly posséda pendant des siècles les biens que Blanche de Navarre lui avait généreusement donnés. Cette princesse mourut en 1302. Pendant la guerre de Cent ans, Verdilly eut cruellement à souffrir du pillage des Anglais et des Bourguignons. En 1358, le village fut traversé par une foule de forcenés nommés « Jacques » se dirigeant sur Meaux. En 1420, les habitants de Verdilly se portèrent en foule près du vieux pont de Valsecret pour voir passer et acclamer Jeanne d'Arc. Les Bourguignons évacuaient Château-Thierry. L'hiver de 1709 fut d'une extrême rigueur, ainsi que celui de 1740.

En 1791, le château et son domaine furent achetés par M. Sarrazin qui fut nommé maire de Verdilly en 1808.

L'abbaye de Valsecret, dont l'histoire se rattache à celle de Verdilly, eut pour fondateur Thibaut IV dit le Grand, comte de Champagne. En 1133, l'évêque de Soissons y envoya des religieux prémontrés. L'établissement se développa rapidement sous le gouvernement de l'abbé Godefroy (1142). Valsecret posséda plusieurs cures : Verdilly (1660), Corribert, Mareuil, Bézu. On sait peu de choses de l'abbaye au XIII^e siècle. Le 21 avril 1798, l'abbaye de Valsecret fut aliénée comme bien national, vendue aux sieurs Quéquet et Regnault, et les moines se dispersèrent. Il n'en reste plus rien aujourd'hui que des bâtiments.

Séance du 26 Février :

Remise des insignes d'Officiers d'Académie.

M. Hardy, Recteur honoraire, Officier de la Légion d'Honneur, remet les insignes d'O. A. à MM. Chaloin et Dudrumet, aux applaudissements des collègues. Dans un très beau discours,

il dit le mérite des Sociétés historiques de province, et les mérites particuliers, qui sont grands, des deux personnes honorées ce jour. (Voir la préface de ce volume).

M. HARDY : « *La Société rurale sous le Consulat et l'Empire : La Ferme.* » Le lecteur trouvera plus loin (page 28) le texte complet de cette communication.

M. CHALOIN : « *Quelques documents sur Chézy-l'Abbaye.* » L'Abbaye, fondée sous Charlemagne en l'honneur de saint Pierre, était située au bord de la Marne, sur la rive gauche, face au bois de Romeny. Elle fut occupée à l'origine par des religieux de l'ordre de Saint-Benoît. En 887, les Normands s'en emparent et les moines se réfugient dans le bourg fortifié où ils construisent un couvent de modestes dimensions. Au siècle suivant, les moines peuvent rentrer dans le couvent originaire au bord de la Marne. Mais, en 1414, l'abbaye est brûlée par les Anglais.

Le bourg était défendu par des remparts avec 16 tours et 4 portes. Le fief des Tournelles, du XII^e siècle, est l'un des coins les plus curieux de Chézy, de même que la « maison de l'audience », le petit château des Etolins, du XVII^e siècle. Chézy posséda deux églises ; celle qui subsiste date du XIII^e siècle, mais son clocher est un très bel ouvrage de la Renaissance.

Pour illustrer sa causerie, M. Chaloin présente sa collection de plans, gravures anciennes, dessins et photos.

Séance du 26 Mars :

M. HARDY : « *Le château de Varennes en l'an VIII.* » Le château de Varennes-Courtemont, qui, avant la Révolution, était la propriété de la famille Du Roux de Chevrier, branche de la famille De Beuil, appartenait en l'an VIII à Pierre-Jean Coupery, ci-devant lieutenant criminel de Château-Thierry. Les troubles révolutionnaires l'avaient fort endommagé. Le mobilier qui l'occupait était modeste, avec quelques pièces qui attestent d'anciennes habitudes d'élégance et de confort. L'ensemble sentait la gêne. Seule la bibliothèque, qui rassemblait des traités de droit, des études d'agronomie et d'économie rurale, des dictionnaires, des classiques, des livres d'histoire, des ouvrages de religion et de philosophie, et que décorent de nombreux tableaux, avait sauvé ses richesses : c'était là, sans nul doute, le refuge d'un esprit fort cultivé, curieux de tout, et singulièrement représentatif des tendances intellectuelles du XVIII^e siècle.

M. BEAUJEAN : « *Mai, Juin, Juillet 1918.* » Rappel des événements qui se sont déroulés entre Aisne et Marne en 1918, et plus particulièrement dans notre région. Rappel qui illustre le texte gravé sur la plaque commémorative scellée à l'angle

de la rue du Pont et de la place Jean de La Fontaine à la demande de la Société historique, inaugurée le 11 novembre 1931, et détruite en juin 1940.

Le 27 mai, les Allemands attaquent sur l'Aisne et la Vesles ; il s'agit d'attirer les troupes françaises, de briser ensuite le front britannique privé de renforts, avant l'arrivée des Américains. L'attaque est si soudaine qu'elle submerge toutes nos défenses. La situation est à peu près désespérée quand arrive Marchand avec ses mitrailleurs américains et sa division coloniale. Le 1^{er} juin, l'avance ennemie est stoppée à Château-Thierry.

En juin, d'opiniâtres combats se livrent pour la reconquête du Bois Belleau, de la cote 204, de Vaux, Etrépilly, Bussiares, Hautevesnes, Dammaré. Mais Ludendorf, pressé d'en finir, veut rompre le front central et se rabattre sur Paris. L'attaque du 14 juillet, qui devait tout emporter, échoue. Et le 18, c'est nous qui prenons l'offensive : les armées Mangin, Degoutte, de Mitry avancent partout. Notre ville est délivrée le 21 juillet.

M. Beaujean s'attache particulièrement à décrire la défense de la Marne par les troupes de Marchand, l'impétuosité des « Marines » américains à Belleau, le courage magnifique du 67^e R. I. à Villemontoire.

Ce qui rend en outre son récit extrêmement émouvant, c'est la lecture, aux bons moments, des souvenirs de M. René Haudot, du capitaine Foubert, et surtout ceux de M. Léon Toison, de Courteau, qui conte, de façon bien pittoresque, les affres des 195 civils qui restèrent pendant 52 jours au milieu des Allemands.

A la suite de cette communication, il est décidé, à l'unanimité, de demander à la Municipalité de remplacer la plaque disparue et de donner le nom du Général Marchand à une place ou à une rue de notre ville.

Séance du 30 Avril :

M. GÉRAUX : « *Un échec à l'autocratisme napoléonien : la résistance au système métrique.* » Depuis les Capitulaires de Charlemagne jusqu'au Code marchand de Colbert, et malgré les divers projets de réforme ou d'amélioration, la diversité des poids et mesures compliquait à l'infini les transactions.

Les travaux des mathématiciens La Condamine, Godin et Bouguer font envisager une solution scientifique valable pour le monde entier. Si Voltaire et Condorcet sont partisans d'une réforme totale, nobles et commerçants entravent toutes réformes. Certains cahiers des Etats généraux de 1789 souhaitent l'unification des poids et mesures du Royaume.

1790 : La Constituante ordonne des recherches, consulte l'Académie des Sciences, et, en 1791, déclare que le quart du méridien terrestre servira de base au nouveau système.

La Convention décrète, les 1^{er} et 2 août 1793, que l'unité nouvelle sera utilisée obligatoirement dans toute l'étendue de la République française. Enfin, la loi du 18 germinal an III crée le mètre étalon.

La réforme changeait la vie quotidienne, les habitudes de langage et de calcul, de sorte qu'en dépit des lois et décrets l'ancien régime des poids et mesures resta pratiquement en vigueur. Le Directoire dut en proroger à plusieurs reprises l'application. Le Consulat, gouvernement autoritaire, voulut l'imposer par la loi du 19 frimaire an VIII, mais la reporta ensuite au 1^{er} vendémiaire an X.

An XI, Chaptal, ministre de l'Intérieur, invite les Préfets à « redoubler de fermeté ». Les circulaires des 29 août et 21 décembre 1805, du 23 avril 1806 restent vaines.

Le Préfet de l'Aisne, Méchain, organise des cours pour les maîtres d'écoles. En septembre 1806, il regrette que « ses efforts soient demeurés presque partout infructueux ». En 1810, le nouveau préfet, Malouet, n'obtient pas plus de résultats.

Enfin, le gouvernement impérial (décret du 12 février 1812), proclamait ne pas changer les unités de poids et mesures fixées par la loi du 19 frimaire an VIII, mais abandonnait en fait la division décimale et revenait à l'ancienne numération.

L'Empire disparut sans avoir eu gain de cause.

M. CHALOIN : « *François Poisson, père de la Pompadour.* » François Poisson, originaire des environs de Langres, eut une existence très mouvementée. D'abord conducteur de chevaux des « munitionnaires » de l'armée, il fait rapidement fortune. Il achète une belle maison à Nogent-l'Artaud où il avait deux sœurs mariées, et une ferme à Lucy-le-Bocage. Puis surviennent des revers de fortune. Poisson, personnage peu scrupuleux, est condamné à une peine infamante ; ses biens sont vendus et il s'ensuit en Allemagne. Mais sa femme a de puissants protecteurs ; elle obtient sa grâce.

Les époux Poisson ont une charmante jeune fille, Antoinette, et un fils, Abel. Antoinette épouse M. Lenormand et habite le château d'Etiolles. Or, Louis XV chasse dans la région ; il remarque Antoinette qui suivait la chasse. Elle devient sa favorite et il lui fait obtenir le Marquisat de Pompadour.

François Poisson profite de la situation de sa fille ; il obtient le Marquisat de Marigny-en-Orxois et se retire dans son château où il meurt à l'âge de 70 ans. Il est inhumé dans l'église de Marigny ; un monument représente une urne qui contiendrait son cœur.

Séance du 21 Mai :

Mme MATHIEU : « *L'érection du monument commémoratif de Marchais.* » Voyant que l'érection d'un monument à Champaubert n'aboutissait pas (n'était-il pas en route depuis 1839 !),

M. Morsaline, architecte à Château-Thierry, puissamment soutenu par le surintendant des Beaux-Arts, M. de Nieuwerkeke, alors Conseiller Général du canton de Charly, lui-même encouragé par S. M. l'Empereur Napoléon III, conçut à son tour, en 1864, l'idée d'élever un monument, en souvenir de la fameuse bataille de Marchais (11 février 1814), à l'emplacement même où s'était tenu l'Empereur pendant toute la bataille.

Ce fut une véritable course entre les deux départements, Aisne et Marne.

Alors que la colonne de Montmirail (Marchais) était terminée le 15 août 1866 et inaugurée en grande pompe le 11 février suivant, le malheureux monument de Chambaubert devait encore connaître bien des vicissitudes, car il ne fut inauguré qu'en 1895.

M. CHALOIN : « *A travers le passé : de Anne-Marie Mancini à Brillat-Savarin.* » La duchesse de Bouillon, née Anne-Marie Mancini, nièce de Mazarin, épouse du seigneur de Château-Thierry, fut compromise dans la fameuse affaire des Poisons. Elle se rendit chez la Voisin, avec son mari (qui ne fit pas connaître son identité) et un ami, et demanda à la célèbre empoisonneuse un produit pour se débarrasser de son époux. Cette plaisanterie ne fut pas du goût du Roi qui exila la duchesse à Nérac.

Une autre anecdote est contée à propos d'Anne-Marie alors qu'elle était toute jeune : son oncle le Cardinal et plusieurs personnes de la Cour avaient fait croire à l'enfant qu'elle allait être mère et avaient placé un berceau près de son lit. Plaisanterie d'un goût douteux et qui, à cette époque, avait sans doute paru spirituelle ! !

Brillat-Savarin a été l'hôte du château de Verdilly alors habité par M. Sarrazin. Pendant son séjour, il composa plusieurs chapitres de la « Physiologie du Goût » et apprécia fort certains plats de notre région.

Séance du 25 Juin :

M. BEAUJEAN : « *Les notes de Félix Mériot.* » Félix Mériot est un bourgeois de Château-Thierry, curieux d'histoire locale ; vers 1825, il note tous les souvenirs plus ou moins authentiques que l'abbé Poquet n'a pas cru devoir rapporter dans son « Histoire de Château-Thierry ». C'est ainsi qu'il donne une explication un peu osée de l'expression « Gallo-Helvetia » appliquée à la Haute-Brie ; il rappelle le rattachement à la paroisse de Brasles du Ghetto de la rue de la Loi (rue Dr Lefebvre), le droit qu'avaient nos ancêtres de se fournir gratuitement de bois dans les forêts de Riz, du Buisson, de Barbillon, l'estime en laquelle Louis XII tenait notre ville, l'exemption des « tailles » par Louis XIII, la manière élégante dont usa Mazarin pour

éloigner les « Boyaux Rouges », l'importance de l'arsenal rassemblé dans le château et dispersé en 1789.

Félix Mériot relate enfin l'affreuse journée du 12 février 1814, l'atroce pillage exercé en notre ville par les Russes et les Prussiens à la suite de leurs défaites de Marchais et Château-Thierry. Il est extrêmement intéressant de comparer les récits de cette journée par F. Mériot, par l'abbé Poquet, par Henri Houssaye (dans « 1814 »), avec le texte original de la déposition du Conseil Municipal devant le Corps municipal de Paris, et avec la lettre de Souliac, maître de poste, à M. le comte de La Valette, directeur général des postes. On est surpris de voir avec quelle... liberté les plus sérieux écrivains manipulent l'histoire. Et les chercheurs redoublent de prudence...

M. G. COLIN : « *Une école mutuelle dans l'Aisne.* » M. Colin évoque « l'école mutuelle » de Saint-Quentin, la dernière de France. Elle fonctionnait rue d'Isle. 150 à 200 enfants s'entassaient dans une immense salle, sous la direction d'un instituteur aidé d'une douzaine de « moniteurs ». Ces moniteurs ignorant tout de la pédagogie, enseignaient à leurs camarades, à force de répétitions, la lecture, les quatre règles, un peu de grammaire et d'orthographe. En matière disciplinaire, une seule ambition : maintenir un ordre et un calme relatifs à coups de sifflet et par des procédés énergiques qu'interdisent les règlements actuels.

L'enseignement mutuel, après avoir rendu des services, a disparu parce qu'il ne répondait plus aux besoins intellectuels de l'époque contemporaine. L'école de Saint-Quentin ferma ses portes en 1887, au lendemain du vote de la loi du 30 octobre 1886, qui demeure la grande charte de notre enseignement primaire.

« *La Fête à Jean.* » C'est ce soir que commence la « Fête à Jean ». Le Comité des Fêtes a demandé au Bureau de la Société un projet de défilé sur ce sujet : « Château-Thierry à travers l'histoire. » Des chars magnifiques sont construits. M. Chaloin a accepté de les présenter au public. Beau succès en perspective.

3 Juillet : Manifestation en hommage à Paul Claudel.

Sollicité par le Comité d'organisation de la manifestation qui doit se dérouler à Villeneuve-sur-Fère, le Bureau de la Société s'est joint au Syndicat d'initiatives pour assurer la composition, l'impression et la diffusion d'une plaquette-souvenir sur Paul Claudel.

21 Août : L'excursion à Soissons.

Par un temps splendide, une cinquantaine de collègues ont visité, sous la conduite de M. Ancien, cicerone érudit, infatigable

et très courtois, tous les vieux monuments de Soissons : Saint-Jean-des-Vignes, Saint-Médard, Saint-Léger, Saint-Pierre-au-Parvis, la cathédrale. Les larges rues, les beaux magasins, les jardins somptueux font cependant de Soissons une ville moderne.

27 Août : Réception de l'Académie racinienne.

La Société reçoit l'Académie racinienne conduite par son Secrétaire général, M. Dubu, et accompagnée des Lauréats 1955. Des propos amicaux sont échangés, ainsi que des rappels du passé, des projets pour l'avenir.

Séance du 24 Septembre :

M. BOURGEOIS : « *La belle histoire des chansons populaires.* » (Première partie). Qu'est-ce qu'une chanson populaire ? Et à quoi tient le succès de quelques-unes dont le temps n'a, en rien, émoussé la fraîcheur ? Le peuple a toujours éprouvé le besoin de confier à la mélodie ses espoirs et ses craintes. Il a mis spontanément en musique les faits les plus notoires, les personnages les plus respectables. Il semble qu'à travers son âme chantante, la gloire ou le scandale se transfigurent et qu'une nouvelle vision des événements et des hommes s'oppose à la rigueur des historiens. La chanson populaire est la fille d'une époque, certes, mais toute une société l'accapare et se reconnaît dans son air entraînant ou simplement émouvant. Il arrive à certaines de mourir et de renaître par le hasard de circonstances tout à fait curieuses.

Les plus célèbres, « le Bon Roi Dagobert », « Malbrough », « Cadet-Roussel », « Geneviève de Brabant » forment une sorte de toile de fond sonore à notre civilisation. Elles durent, et narguent dans la faveur des foules les succès passagers des chansonniers. Elles constituent l'aspect printanier du folklore des peuples.

M. CHALOIN : « *Les portraits de Montserrat.* » A l'abbaye de Montserrat située en Catalogne, près de la frontière, il existe dans le parloir deux beaux portraits du XVII^e siècle : J. de La Fontaine peint par Rigaud, et Mme de La Fontaine par Mignard. Ces œuvres ont été découvertes par les frères Tharaud. Notre regretté concitoyen Léon Garnier, auteur du « *La Fontaine raconté par l'image* », a fait de nombreuses démarches pour que les portraits soient donnés à notre Musée en échange de tableaux de piété. M. Chaloin annonce que les démarches entreprises par M. Garnier sont reprises et qu'il a pu intéresser plusieurs personnalités politiques et diplomatiques à la question. Il espère qu'une heureuse solution pourra intervenir et que notre Musée obtiendra tout au moins le portrait de La Fontaine.

Séance du 29 Octobre :

Mme MATHIEU : « *Les batailles de Champaubert et de Montmirail.* » De Nogent, où il réorganise son armée, Napoléon a bientôt compris tout le parti qu'il peut tirer des nouvelles dispositions de l'ennemi : York s'avance seul par la vallée de la Marne, tandis que Blücher, demeuré à Vertus, lance Sacken sur Paris par la route de Montmirail. Il les attaquerá séparément, puis, ne doutant pas de les vaincre, il reviendra sur la Seine pour contenir les Autrichiens. Mais le mauvais état des chemins l'oblige à rejoindre la grand'route à Champaubert. Parvenu à Baye, Marmont y rencontre le corps russe d'Alsufiev ; bientôt l'Empereur le rejoint et, ensemble, ils déclinent l'armée ennemie : le général russe est fait prisonnier.

Le lendemain, 11 février, au petit jour, Napoléon concentre ses troupes à Montmirail. Mais déjà Sacken revient de La Ferté-sous-Jouarre, espérant bientôt rejoindre York et regagner Vertus.

Sur le plateau de Marchais, voici les armées en présence. Après une lutte mémorable pendant laquelle le village est plusieurs fois perdu, puis repris, Napoléon reste maître du champ de bataille, ayant successivement battu Russes et Prussiens qui se rejoignent dans une fuite éperdue.

M. BEAUJEAN : « *Marchand, ce méconnu.* » (Première partie). Le souvenir de Marchand, qui commandait la 10^e D.I.C. le 1^{er} juin 1918 à Château-Thierry, paraissant bien estompé, M. Beaujean entreprend de relater la vie de celui qui fut un moment considéré comme un héros national.

Né le 22 novembre 1863 à Thoissey, dans l'Ain, d'un père de condition modeste, menuisier, chargé de famille (5 enfants), il ne peut continuer ses études. Il devient, sans enthousiasme, clerc de notaire, s'engage dans la coloniale, entre à Saint-Maixent, en sort officier et part pour le Sénégal.

Le voici dans la brousse, soldat et diplomate, luttant contre les aventuriers noirs, contre le climat, contre la forêt vierge, vite « Africain » complet. Il conquiert le Baoulé, entre la Côte d'Ivoire et le Haut-Niger. En décembre 1895, il est capitaine.

Mais un projet lui tient à cœur, qu'il fait approuver par Hanoteaux : relier l'Atlantique à la Mer Rouge en touchant le Nil à Fachoda, puis en traversant l'Abyssinie. Il organise son expédition, choisit ses compagnons (Mangin, Baratier, etc.). Il fait démonter et transporter par terre un vapeur français « *Le Faidherbe* ». Malgré la forêt, les distances énormes, les difficultés de ravitaillement et de portage, le climat, les marécages, après deux ans et demi d'efforts surhumains, l'expédition arrive le 10 juillet 1898 à Fachoda. Les Anglais, récemment chassés du Soudan égyptien par les Derviches, ont repris l'offensive et

remontent le Nil pour devancer Marchand. L'officier français a gagné la course et prend possession de Fachoda au nom de la France.

Séance du 26 Novembre :

M. HARDY : « *Regard sur l'histoire de la Champagne.* » Résumé des travaux les plus récents sur l'histoire de la Champagne. Comment l'unité a pu naître de la diversité géographique. Unité toute relative, d'ailleurs, puisqu'un « dualisme historique de la Champagne » n'a cessé de se manifester à travers les siècles. L'œuvre des Evêques de Reims et des Comtes de Champagne : la formation territoriale et l'éveil du génie champenois dans tous les domaines. Le rattachement à la Couronne et les conséquences de la centralisation. La Révolution et le dépeçage de la Champagne historique.

M. BEAUJEAN : « *Marchand, ce méconnu.* » (Fin). La mission Marchand s'installe donc à Fachoda et repousse, le 25 août, une attaque d'un millier de Derviches. Le « Faidherbe » lui apporte vivres et munitions. Le 19 septembre, arrive le sirdar Kitchener à la tête de 3.500 hommes et 40 pièces de canons sur 5 canonnières ; lui aussi a l'ordre de prendre possession de Fachoda. Marchand n'a que 98 hommes, mais décide de résister. Momentanément, les deux pavillons flotteront de concert. Mais le ministre Delcassé capitule et Marchand rentre en France, ulcéré, extraordinairement populaire. Inquiète-t-il les politiciens ? Touché de l'antipathie déclarée de Combes, il démissionne. Sans ressources, il tâche du journalisme, de la politique, échoue, se marie. C'est la tranquillité, mais aussi l'inaction.

En août 1914 enfin, il demande à reprendre du service. Il commande la 10^e D.I.C. dont l'esprit de corps devient légendaire, qui est de tous les coups durs. Il est plusieurs fois blessé, grièvement en Champagne, mais, infatigable, revient toujours à ses hommes qui l'admirent.

Le 26 mai 1918, il reçoit l'ordre de colmater l'énorme brèche creusée par les Allemands au nord de Château-Thierry. On sait comment il y parvient. M. Beaujean se borne à donner lecture de deux articles de journaux : l'un de P. Khorat (général Ibos), paru dans le « Correspondant » du 25 mai 1919, récit extrêmement coloré de la bataille du 1^{er} juin ; l'autre de P. Ginisty, paru dans le « Petit Parisien » du 7 juin 1918, relatant l'étonnant exploit d'un colonial, agent de liaison qui, parti du Vieux-Château entouré d'ennemis, dans la nuit du 1^{er} juin, traversa la Marne à la nage, nu, informa le commandement français de la position de ses camarades, obtint l'établissement d'une passerelle de fortune qui permit de les sauver avant le jour.

Le 21 juin 1925, invité par la Municipalité d'alors à l'inauguration du nouveau pont, Marchand improvise un récit boulever-

sant de la bataille de Château-Thierry. Il meurt à Paris le 13 janvier 1934.

M. Delebecque, auteur d'un livre sur le général, estime que « dans un pays bien ordonné, qui saurait cultiver ses gloires comme elles le méritent, la vie d'un Marchand serait enseignée, commentée aux enfants et aux jeunes gens. »

Séance du 24 Décembre :

M. CHALOIN : « *Quelques vieux documents.* » M. Chaloin présente quelques vieux documents provenant des archives de la Société et qu'il commente. Ce sont :

1^o un diplôme de maréchal-vétérinaire délivré par l'école d'Alfort en 1824 ; les vétérinaires fabriquaient en effet des roues et ferraient les chevaux ;

2^o un brevet de sage-femme de 1786 en faveur d'une « matrone » de Saulchery qui avait passé un examen devant le curé et les notables du village ;

3^o un brevet de maître-chirurgien de 1763 ;

4^o un procès-verbal de réception d'un apprenti mercier-bonnetier-joallier de 1743 ;

5^o un permis de chasse de 1810 ;

6^o un passeport de 1821 permettant de passer d'un département à un autre ;

7^o d'anciens journaux locaux donnant des nouvelles souvent curieuses, parfois amusantes comme la suivante : une représentation au théâtre de Château-Thierry avait réuni si peu de spectateurs que les acteurs furent obligés de verser chacun 3 francs de leur poche pour couvrir les frais.

Une causerie de M. HARDY :

« *La société rurale sous le Consulat et l'Empire : la Ferme* », faite le 26 février 1955.

Les fermes sur lesquelles les archives notariales nous apportent des renseignements relativement précis se répartissent en trois groupes : Vallée et ses abords immédiats, Tardenois, Brie champenoise. Les fermes de quelque importance ne sont pas absentes de la Vallée, mais dans cette région, le vigneron l'emporte sur le cultivateur, tandis qu'avec le Tardenois et la Brie champenoise, nous sommes en plein pays de culture, grande ou moyenne, et le type d'installation nettement dominant, c'est la ferme isolée, largement étalée au milieu des champs, comme dans le Tardenois, ou dressée sur une hauteur, comme dans la Brie, formant dans tous les cas un petit monde à part.